



Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Septembre 2023

Sommaire

Le mot de la
Présidente

Articles

- Quelle gestion pour les forêts domaniales ?
- Les Espèces Exotiques invasives sont partout !
- Moi, le Pou

Brèves

- Les médaillons
-

Sorties/Évènements

- Les forestiers de l'ONF nous accueillent !
- Sorties comestibles d'automne
- Conférence ALTESS
- Sortie biodiversité des forêts

Le mot de la présidente

Cet été 2023, nous avons été surpris (Ursine Nature et Chaville Environnement) de découvrir des affiches de l'ONF près de l'Étang d'Ursine, annonçant un **projet de coupe de 10,5 hectares** sur l'îlot de vieillissement (18 hectares) situé sur la commune de Vélizy, en bordure de la rue de la Morte Bouteille. Or cette zone est un des sites les plus importants d'Île-de-France pour les amphibiens, suite à l'étude scientifique réalisée en février-mars 2001. Une population de 27 000 crapauds communs *Bufo Bufo* et de 1300 grenouilles rousSES *Rana temporaria*, a été recensée. Ces espèces viennent se reproduire dans l'étang d'Ursine chaque hiver (février-mars). Depuis cet inventaire, c'est à dire depuis 22 ans, de nombreux bénévoles sous la houlette d'Ursine Nature, se mobilisent pour compter les crapauds selon un protocole immuable et les résultats sont transmis au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Ces crapauds font partie de la famille des amphibiens et reptiles qui sont des **espèces protégées** depuis l'arrêté du 8 janvier 2021 (article 21) qui interdit la destruction intentionnelle de leurs habitats, qui perturbe le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce. Il est clair que les coupes proposées, en particulier la coupe d'ouverture de chemins d'exploitation avec des engins de forte taille, représenteront une perturbation intentionnelle qui mettra en cause les cycles biologiques, la destruction d'habitats et d'individus, voir celle de l'espèce dans la situation actuelle de stress hydrique exceptionnelle.



Des représentants d'Ursine Nature et de Chaville Environnement ont alerté l'ONF (agence d'Île-de-France Ouest) pour qu'ils renoncent à ces coupes illégales prévues dès la mi-Août. Nous avons été entendus et les affiches ont été retirées. Le projet est arrêté pour le moment.

Nous savons que les populations de crapauds ont tendance à diminuer et nous avons contacté [la Société Herpétologique de France](#) afin d'envisager un inventaire exhaustif similaire à celui de 2001, avec la coopération de l'ONF. **L'objectif plus ambitieux serait d'obtenir officiellement la protection pérenne de toute la zone concernée par ces crapauds.**

Bonne lecture !



**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact
chaville.environnement@gmail.com
06 14 40 59 57
<http://chaville.envir.free.fr>



Quelle gestion pour les forêts domaniales des Hauts de Seine ?

Dans les Hauts de Seine, les forêts de Meudon et de Fausses Reposes et celle de La Malmaison, sont des écrins de verdure au milieu d'une agglomération dense et très minéralisée. Ce sont des forêts domaniales gérées par l'office national des forêts (ONF), qui est un EPIC (établissement public industriel et commercial). Outre l'exploitation du bois, il est censé assurer la fonction sociale des forêts et sauvegarder leur biodiversité. La fonction jugée prioritaire est très justement la fonction sociale pour ces forêts urbaines qui sont parmi les plus visitées de France.

La fonction commerciale de la forêt est bien documentée par les ventes de bois.

La fonction biodiversité des deux plus grandes de ces forêts, Meudon et Fausses-Reposes, a été répertoriée par des inventaires par l'association Chaville Environnement. Pour ces deux forêts, le résultat le plus important de ces campagnes de mesure est sans appel : on ne peut pas améliorer l'indice de biodiversité potentielle en intensifiant l'exploitation.

La fonction sociale est plus difficile à évaluer. Une enquête Viavoice/ONF, observatoire des forêts franciliennes donne des indications : concernant le rapport des franciliens à la forêt (la forêt observée jusqu'à 2021), les avis sont assez partagés mais 63% des franciliens interrogés pensent que couper les arbres pour les commercialiser est plutôt une mauvaise idée. Une majorité d'entre eux est favorable à la limitation du nombre de chemins dans les forêts.

Fin 2021, l'ONF a dévoilé son nouveau plan « d'aménagement 2021-2040 » de la forêt de Meudon, et son intention de doubler les coupes par rapport au plan précédent, ce qui dépasse l'accroissement naturel. Le but est de réduire le capital de bois de façon à laisser entrer plus de lumière et favoriser la croissance des chênes, espèce de plus grande valeur commerciale. Quatre associations ont demandé un moratoire sur cette augmentation des coupes, puis ont lancé une pétition s'opposant à l'exploitation

industrielle de nos forêts urbaines passant par la création de chemins d'exploitation de 4 m de large tous les 24 m sur toute la surface de la forêt. Les 59000 signatures enregistrées montrent, comme on pouvait s'y attendre après l'enquête Viavoice que les Franciliens s'ils étaient ambivalents sur l'exploitation en 2021 ne le seront plus pour l'augmentation de l'exploitation.



Aspect d'une forêt privée de Dourdan, laissée en libre évolution depuis 1975.
Crédit Photo J.-C. Denard déc. 2022.

Outre les trois fonctions précitées, la forêt est source de nombreux services non-marchands tels que la lutte contre le réchauffement climatique qui demande à densifier les forêts dès aujourd'hui, l'eau qu'apportent les forêts denses, etc. Allant à l'encontre de tous ces biens non-marchands, l'exploitation doit être réduite plutôt qu'augmentée. Il existe des forêts franciliennes non-exploitées comme la forêt privée de Dourdan de 9 hectares - voir photo), et des réserves biologiques intégrales comme celle de 42 hectares du Bois de Verrières). Elles sont en meilleure santé que les forêts voisines exploitées et elles ont mieux résisté à la longue sécheresse de 2022 et ses quatre vagues de chaleur. Les souhaits des franciliens s'orientent donc logiquement vers des forêts naturelles en libre évolution, mais qui demanderaient un entretien minimum pour permettre un accès sécurisé sur un nombre réduit de chemins de promenade.

Jean-Claude Denard

Les Espèces Exotiques Envahissantes sont partout !

Le 4 septembre dernier, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) connue comme étant le GIEC de la Biodiversité, publie la première évaluation mondiale sur les espèces exotiques envahissantes.

Les espèces exotiques envahissantes « EEE » désignent certains animaux ou végétaux dont l'introduction par l'Homme, volontaire ou fortuite, et leur propagation sur un territoire en dehors de leur aire de répartition naturelle représentent une menace pour les écosystèmes.

Ces EEE contribuent à 60 % des extinctions connues à l'échelle mondiale.

Elles peuvent concurrencer les espèces indigènes pour leurs ressources, être prédatrices de ces espèces ou même parfois leur transmettre des maladies. Elles peuvent également modifier plus en profondeur les habitats naturels en altérant les paramètres physiques et/ou chimiques de ces milieux. Tous les milieux (terrestres, aquatiques et marins) et tous les territoires sont impactés par ces EEE. La menace est particulièrement forte dans les îles d'outre-mer qui concentrent 74 % des EEE.

En France métropolitaine, à l'heure actuelle, 94 EEE sont réglementées et interdites de toutes activités (introduction, vente, achat, utilisation, transport, etc.).

A Chaville, nous sommes également envahis : Quelques exemples que vous pouvez découvrir vous-même dans nos forêts :



[L'association Environnement Fausses Reposes](#), dont l'action phare est l'arrachage des Lauriers du Caucase dans la forêt, agit concrètement contre ces EEE avec de nombreux bénévoles :



Pour en savoir plus l'Office Français de la Biodiversité a publié un [fascicule](#) disponible sur internet.

Irène Nenner

Moi, le Pou !

Oui je suis le pou de tête, une bête que vous redoutez car je ne vis qu'à vos dépens (contrairement aux microbiotes avec lesquels nous nous rendons des services mutuels). Je suis un insecte ectoparasite (qui s'installe à l'extérieur de l'homme par contact direct) et hémathophage (qui se nourrit de sang) comme le moustique.

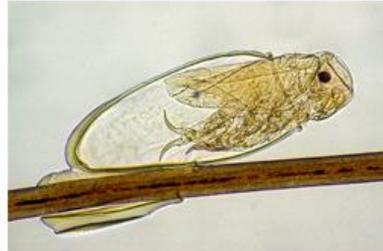
En conclusion, je suis laid comme un pou (au microscope...).....Un vrai mini-monstre !

Ouf ! tout est dit !

Un pou



Une lente



Mais connaissez-vous mon mode de vie ?

Je mesure entre 2 et 4 millimètres, la taille d'un grain de sésame. Je suis d'une couleur marron grisâtre. Comme tous les insectes, je possède six pattes mais les miennes sont dotées de pinces permettant de m'accrocher à vos cheveux. Je suis dépourvu d'ailes mais je me déplace rapidement ; même si je ne vole pas et ne saute pas, je rampe très vite de tête en tête comme des petits tarzans. Je ne transmets pas de maladie et ne suis absolument pas un signe de malpropreté. Ce n'est pas votre faute si votre enfant a des poux...o

J'apprécie la chaleur et l'humidité, et j'affectionne tout particulièrement certaines zones de votre cuir chevelu : derrière vos oreilles ou votre nuque et surtout près de la racine de vos cheveux ; un hôtel 5 étoiles !...

Maintenant je dois me nourrir, à vos dépens, nous l'avons déjà dit...alors je vous mords plusieurs fois par jour pour sucer votre sang...juste une mini-goutte à mon échelle...N'ayez pas peur, vous ne sentirez rien ! Vous n'allez pas vous évanouir de faiblesse, je ne suis pas un vrai vampire...Le seul petit inconvénient c'est que lorsque je vous pique, je perds un peu de ma salive et c'est cette salive qui provoque une réaction allergique de votre cuir chevelu ...d'où les fameuses démangeaisons !

Toutefois vous l'imaginez, je ne vis pas seul mais en couple. Dès que j'ai fécondé ma femelle, elle peut pondre au bout de 8 jours 5 œufs (appelés lentes) par jour durant 30 jours ; ne faites pas le compte... !

Mes lentes sont minuscules, de couleur blanche grisâtre, elles s'accrochent pendant environ 7 jours au plus près de votre cuir chevelu par une colle déposée par mes soins au moment de la ponte, la spumaline. Après 8 à 10 jours, elles éclosent et deviennent une nymphe qui me ressemble à s'y méprendre mais en plus petit.

Toutefois, mon développement ne peut avoir lieu que si la température est au minimum de 29°.

Les nymphes (ou larves) peuvent se reproduire dès la 1ère mue. Elles croissent à l'intérieur d'une coquille collée aux cheveux. Elle subira 2 autres mues avant de devenir, à son tour, un pou adulte qui pourra pondre lui aussi.

Bon maintenant, que vous me connaissez, il faut rester vigilant si vous ne souhaitez pas m'héberger, car certaines personnes, peu nombreuses, ne ressentent pas de démangeaisons. Néanmoins sans tomber dans la psychose, il y a mille raisons de se gratter la tête en dehors des poux. D'ailleurs, à la lecture de cet article, ne seriez-vous pas en train de vous gratter la tête?

Seule l'identification de poux ou lentes vivants permet de confirmer leur présence. Si vous avez un doute, pensez à passer un peigne anti-poux dans vos cheveux : si vous trouvez une petite bête qui « bouge » sur votre peigne, c'est que vous avez des invités !

La rentrée scolaire est passée et vos enfants sont retournés sur les bancs de l'école. Ils vont jouer, rire, apprendre, et (re)découvrir la vie en communauté... J'adore, ce sont mes lieux de prédilection ...Je vais enfin pouvoir faire un festin. Je vais me déplacer tout simplement d'une tête à une autre, d'un cheveu à un autre ou plus difficilement, m'installer dans un chapeau, un bonnet, une taie d'oreiller, voire des écouteurs, etc...Les petites filles aux cheveux longs qui échangent des chouchous ou des barrettes sont plus faciles à escalader...

Vous l'aurez compris, poux s'écrit toujours au pluriel (poux, bijoux, hiboux, genoux, etc, vous vous souvenez ?...) donc il faut surveiller régulièrement nos cuirs chevelus pour éradiquer ces petits parasites au plus vite.



Mais alors, panique pour nous les poux, les humains sont très efficaces pour nous tuer (adultes, lentes, larves ou jeunes poux), les moyens de s'en débarrasser sont nombreux.

Tout d'abord, comment me détecter? Quand ma salive démange la tête de mes hôtes...? ou tout simplement en regardant la base des cheveux pour trouver ces petits points noirs (poux), grisâtres ou blanchâtres (lentes).

Commencez par inspecter l'arrière des oreilles et le cuir chevelu au niveau de

la nuque, c'est souvent là que l'infestation commence (la pédiculose ou infestation parasitaire causée par le pou de tête °).

Quelques idées reçues (ou pas) :

- Les poux sont présents toute l'année mais sévissent surtout en fin d'été et au début de l'automne.
- Différencier une lente d'une pellicule? une pellicule tombe facilement en se peignant mais pas les lentes. Même mortes, il faut les faire glisser le long du cheveu pour les décrocher.
- Le froid ne tue pas les poux ni les lentes, même pendant les hivers les plus rudes !
- Même si les poux ne savent pas nager, ils ne se noieront pas pour autant dans la piscine. N'oubliez pas les bonnets de bain. Ces parasites sont dotés d'une réserve d'oxygène de 18 heures, et peuvent fermer leurs orifices respiratoires une fois sous l'eau. Même la machine à laver ne leur fait pas peur...
- Un pou meurt en dehors d'un cuir chevelu chaud et accueillant. Il ne pourra pas survivre plus de 2 jours sans se nourrir. Aussi si vous n'avez pas peigné vos cheveux à proximité d'un oreiller ou d'un canapé, il n'y a aucune raison qu'un pou soit attiré par un objet inanimé qui ne présente aucun intérêt pour lui. Le pou ne se déplacera pas de lui-même en dehors d'une autre tête.... Toutefois, avant les 2 ou 3 jours fatidiques, si vous avez un doute, vous pouvez tenter une lessive à 60° pour les linges proches.
- Les adultes peuvent être réceptifs aux poux mais sont beaucoup moins contaminés que les enfants car moins proches tête à tête, sauf si calins avec les petits écoliers...
- La coloration des cheveux pour les adultes tue les poux, mais pas les lentes, pas plus qu'un fer à lisser ou à friser...

Même si vous commencez à vous attacher à ces petites bêtes, si elles ne transmettent aucune maladie, si les animaux ne peuvent pas transmettre les poux et même si elles ne présentent aucun danger pour vous, il faut penser à vous en débarrasser. Car ce que je vous ai dit plus haut, le pou a une espérance de vie de 30 jours....**et ils ne disparaissent pas sans traitement.**

Plusieurs traitements efficaces sont actuellement disponibles en pharmacie et parapharmacie, ces établissements pourront vous conseiller.

Toutefois d'autres traitements naturels sont aussi possibles, ils consistent à étouffer les poux avec de l'huile végétale (ne fonctionne que partiellement sur les lentes). L'huile de coco est très pratique à cet effet : enduisez chaque mèche d'huile, de la racine à la pointe, en ne lésinant pas sur la quantité vers la racine. N'oubliez pas de masser aussi le cuir chevelu avec l'huile.

Placez ensuite un bonnet de bain (ou du cellophane) ou enrouler la tête d'une serviette de toilette à conserver pendant 1 heure (ou une nuit pour les plus courageux) pour asphyxier les poux. Quand vous enlevez le bonnet ou la serviette, vous découvrirez sur la serviette tous les poux morts. Ensuite peignez

avec un peigne antipoux (pour retirer poux restants collés en s'assurant qu'ils soient bien tous morts). Pour les cheveux longs, un excellent démêlant naturel consiste à faire un shampoing constitué de vinaigre blanc dilué dans de l'eau (attention aux éclaboussures dans les yeux). Cela facilitera grandement le passage du peigne. Puis rincer abondamment. Les lentes ne seront pas toutes mortes (il est beaucoup plus compliqué de les étouffer). Il faudra alors renouveler l'opération une semaine après pour tuer les poux issus des lentes précédentes. Technique testée cet été et validée.

Si vous n'avez pas d'huile de coco sous la main, vous pouvez aussi utiliser de l'huile d'olive : efficace mais moins pratique car elle coule beaucoup. Le beurre de karité peut aussi être utilisé mais il est plus dur à étaler sur toute la tête. Sinon n'importe quelle huile végétale que vous aurez à votre disposition devrait aussi pouvoir faire l'affaire.

En cas de forte contamination renouveler une 3^e fois la semaine suivante. Aucun traitement ne permet pas toujours d'éliminer à 100% les poux et les lentes. Si l'infestation est très forte, il faut donc renouveler l'application au bout de 2 ou 3 jours et entre 7 et 10 jours après la première application dans tous les cas.

Savoir identifier si les lentes sont mortes ? Les lentes vivantes sont grises et très près de la racine des cheveux, quand elles sont mortes, elles sont blanches et à plus de 6 cm du cuir chevelu.

Quant aux mesures préventives, vous pouvez imbiber les cols et autres accessoires de quelques gouttes d'huile essentielle de géranium, de lavande vraie, d'eucalyptus radié... A manipulez avec précaution, renseignez-vous en fonction de l'âge de vos enfants.

Nicole Sanouillet

Aidée de certains sites internet et d'une expérience testée à nouveau cet été

Brève

Un Artiste chavillois à connaître

Eugène Denis Arrondelle (1824-1907), artiste sculpteur mouleur, chef des ateliers de moulage au Louvre, a inventé une technique de moulage appelée « staff » (utilisation d'une armature de filasses), qui permettait de produire des moulages extrêmement minces et légères.

Son œuvre la plus connue, le buste de Marianne situé dans la commune d'Issoudun Letrieux, a été inscrit en 2012 au titre des monuments historiques (voir détails [ici](#)). Il s'agit d'un des deux bustes de Marianne à être protégés en France.



*Médallions de E.D. Arrondelle, visibles à la résidence « Parc en Chaville »
196 avenue Roger Salengro*

Par ailleurs, il a réalisé un autre buste de Marianne pour la mairie de la Chapelle-Baloue et a restauré la statue de Marianne qui se trouve à Chaville, boulevard de la République.

Les historiens de l'Arche ont publié une bibliographie de cet artiste dans leur [numéro d'Arch'Echo n° 12 de 2004](#).

L'artiste qui s'est installé à Chaville dans une maison appelée « la maison des médaillons » aujourd'hui démolie, a placé sur la façade de sa maison trois médaillons en plâtre, présentant son autoportrait ainsi que les portraits de sa femme et sa fille.

Ces médaillons décorent maintenant le mur dans la cour appartenant à la résidence « Parc en Chaville » (196 avenue Roger Salengro), construite à l'emplacement de la maison du sculpteur. Aujourd'hui ils sont en état très dégradé. Malheureusement, les travaux de leur restauration n'ont pas pu être réalisés jusqu'à présent faute de budget suffisant.

Marguerite Korzon

Sorties et événements



Les forestiers de l'ONF vous donnent rendez-vous le **27 septembre 2023**

Forêt domaniale de Fausses-Reposes
pelouse du Vieil Etang, route des bassins, Ville-d'Avray

Forêt domaniale de Meudon parking des treize

ponts ; parking de l'étang de Meudon

**Châtaignes, orties et compagnie...
Les végétaux comestibles
d'automne
en forêt de Fausses-Reposes**



Les associations Environnement Fausses-Reposes et Chaville Environnement vous proposent une balade nature de 1h30 à la découverte des plantes sauvages comestibles de la forêt.



RdV à l'entrée de la forêt de Fausses-Reposes Parc de la Martinière, tout en haut de la rue Carnot au-dessus de la gare Chaville Rive Droite.

Apporter sachet papier ou tissu pour placer les éventuelles récoltes.

**Samedi 7 octobre 2023
14h30 – 16h**

Atrium de Chaville

3, parvis Robert Schuman – 92370 Chaville

PROJECTION-DÉBAT AU BOUT DES RAILS

**SAMEDI
7 OCTOBRE**

**19H30 : Accueil
Film à 20H30**

Voyage à Bessèges
Des rails à la française

**suivi d'un débat
avec les acteurs du
renouveau du train**

Tarif unique : 5€



organisé par les Acteurs Locaux de la Transition - ALTESS



CONCERT CARITATIF

AU PROFIT DU
SECOURS POPULAIRE DE CHAVILLE

WIDE SPIRIT CHANTE

Frank et Stevie

SINATRA

WONDER

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE À 15H
A l'Atrium de Chaville - Parvis Robert Schumann

Direction Magali Lange

Piano Aude Morales-Robin
Saxophone Olivier Defays
Batterie Erwan Morisse
Mise en scène Pierre Bouty

Entrée : 12 €

RÉSERVATION SUR HELLO ASSO
<https://bit.ly/SecoursPopulairedeChaville>

OU BILLETTERIE SUR PLACE

Scannez-moi
pour réserver



WIDE SPIRIT - ASSOCIATION DÉCLARÉE - 441 847 088 000 847 PHOTOS: AN HELLING



+ DE 60 CHORISTES SUR SCÈNE !



J'agis pour la nature



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Reconnect



Biodiversité en forêt - Découvrir les indices IBP

8 octobre 2023 (RV Chaville Rive gauche 9h45)

Inscriptions : <https://jagispourlanature.org/activite>